



Assemblée générale
Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

A/52/830
S/1998/237
16 mars 1998
FRANÇAIS
ORIGINAL : ARABE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Cinquante-deuxième session
Point 37 de l'ordre du jour
LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

CONSEIL DE SÉCURITÉ
Cinquante-troisième année

Lettre datée du 13 mars 1998, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent du Liban auprès de l'Organisation des
Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, et comme suite à mes lettres précédentes qui avaient trait aux agressions et traitements iniques qu'Israël faisait subir quotidiennement à la population civile du sud du Liban et de la Bekaa occidentale, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance la série d'attaques israéliennes perpétrées au cours du mois de février 1998.

Le 1er février 1998 :

- À 10 h 25, l'aviation militaire israélienne a bombardé Tilal Mlita et Jabal Safi, situés dans la région de Iqlim al-Tuffah, larguant deux missiles air-sol.
- Le même jour, à 12 h 20, l'artillerie israélienne a bombardé la partie sud de la commune de Machghara. Deux obus de mortier sont tombés à proximité de zones résidentielles, blessant trois personnes et endommageant plusieurs habitations.
- Le même jour, à 12 h 30, des accrochages opposant des hommes appartenant à la milice d'Antoine Lahad et des membres de la résistance libanaise se sont produits dans la région de Tumat Niha, située aux alentours de Jezzine. Ces affrontements, au cours desquels toutes sortes d'armes ont été utilisées, ont duré environ une heure et pris fin à 13 h 30.

Le 2 février 1998 :

- À 6 h 30, l'artillerie israélienne a bombardé les environs de la commune de Nabatiyé-al-Faouqa, ainsi qu'une caserne désaffectée appartenant à l'armée libanaise.
- Le même jour, à 9 h 45, l'aviation militaire israélienne a survolé, à basse altitude, la région de Nabatiyé.

- Le même jour, à 9 h 50, l'aviation militaire israélienne a survolé la ville et les camps de Saïda.
- Le même jour, à 11 heures, l'artillerie israélienne a bombardé les alentours des communes de Jiba' et de Kafr Fila, ainsi que les secteurs de Tilal Mlita et Jabal Safi.
- Le même jour, à midi, la région de Jabal Rihân (district de Jezzine) a connu un regain de tension, à la suite d'accrochages ayant opposé l'armée israélienne et des hommes de la milice d'Antoine Lahad d'une part, et les forces de la résistance patriotique libanaise, d'autre part. Au cours de ces affrontements, toutes sortes d'armes ont été utilisées et des obus sont tombés sur la commune de Rihân, endommageant plusieurs habitations.
- Le même jour, à 19 heures, les alentours d'une caserne désaffectée de l'armée libanaise située à Nabatiyé-al-Faouqa, ont été pilonnés par l'artillerie israélienne et ont essuyé des coups de feu.

Le 3 février 1998 :

- À 8 heures, l'artillerie israélienne a bombardé les alentours des communes de Majdal Zoun Al-Mansouri-Al-Haniya et de Al-Izziyah.
- Le même jour, à 9 h 30, les forces israéliennes ont fermé le pont qui reliait Kafr Hawna à Marjayoun.
- Le même jour, à 10 h 15, l'aviation militaire israélienne a survolé la région de Nabatiyé.
- Le même jour, à 11 heures, des avions militaires israéliens ont survolé la ville et les camps de Saïda. La défense antiaérienne de l'armée libanaise a riposté.
- Le même jour, à 14 h 30, des avions militaires israéliens ont survolé, à basse altitude, la région de Nabatiyé.
- Le même jour, à 14 h 55, l'aviation militaire israélienne a survolé le secteur de Tilal-al-Na'imah (district du Chouf).
- Le même jour, à 17 h 30, l'artillerie israélienne a bombardé les alentours des communes suivantes : Arabsalim, Jarjou', Aïn Bou Siwar, Louwaïza, Jiba', Aïn Qana, Tilal Mlita et Jabal Safi.
- Le même jour, à 22 heures, plusieurs obus de canon sont tombés près d'une caserne désaffectée de l'armée libanaise située dans la région de Nabatiyé-al-Faouqa.

Le 4 février 1998 :

- À 9 h 40, des avions militaires israéliens ont survolé à basse altitude la ville et les camps de Saïda. La défense antiaérienne de l'armée libanaise a riposté.

- Le même jour, à 10 h 20, des avions militaires israéliens ont survolé, à basse altitude, la ville de Saïda et ses camps. La défense antiaérienne de l'armée libanaise a riposté.
- Le même jour, à 12 h 30, des avions militaires israéliens ont survolé, à basse altitude, la commune de Deir-al-Qamar. La défense antiaérienne de l'armée libanaise a riposté.
- Le même jour, à 14 h 30, l'artillerie israélienne a bombardé les environs des communes suivantes : Jiba', Aïn Bou Siwar, Jarjou', Tilal Mlita et Jabal Safi.
- Le même jour, à 16 heures, des avions militaires israéliens ont survolé à basse altitude la région de Nabatiyé, en simulant des bombardements. La défense antiaérienne de l'armée libanaise a riposté.
- Le même jour, à 16 heures, l'aviation militaire israélienne a survolé les communes de Machghara, Aïn-at-Tineh et Saïdoun ainsi que la région de la Bekaa occidentale.
- Le même jour, à 16 h 30, l'aviation ennemie a bombardé le réservoir d'eau de la commune de Zalaya situé en bordure du Litani.
- Le même jour, à 20 h 30, une caserne désaffectée de l'armée libanaise située dans la région de Nabatiyé-al-Faouqa a essuyé des tirs d'artillerie et des coups de feu provenant de positions ennemies.

Le 5 février 1998 :

- À 16 h 30, l'artillerie israélienne a bombardé les alentours des communes suivantes : Jiba', Aïn Bou Siwar, Aïn Qanat, Tilal Mlita et Jabal Safi.
- Le même jour, à 18 heures, l'artillerie israélienne a bombardé la région d'Iqlim al-Tuffah.

Le 6 février 1998 :

- À midi, l'artillerie israélienne a bombardé la commune de Yatir et ses alentours. Ces bombardements ont fait un blessé grave, M. Nazim Qadouh, et endommagé plusieurs habitations.
- Le même jour, à 6 h 30, l'artillerie israélienne a bombardé les alentours des communes suivantes : Majdal Zun, Al-Mansouri, Al-Hinniyah, Al-Izziyah et Al-Qalilah. Ces bombardements ont duré jusqu'à 8 heures.

Le 7 février 1998 :

- À 6 heures, l'artillerie israélienne a bombardé les alentours des communes de Kafra, Yatir, Haris, Sadaqa, Ayta-al-Jabal, Majdal Silm et Tulin. Ces bombardements ont fait un blessé et endommagé plusieurs habitations.

- Le même jour à 8 heures, l'artillerie israélienne a bombardé pendant une heure les environs des communes suivantes : Zibqin, Jibal al-Butm et Siddiqîn (district de Tyr).
- Le même jour à 8 h 30, l'aviation militaire israélienne a survolé, à basse altitude, la région de Nabatiyé.

Le 8 février 1998 :

- À 13 heures, les environs des communes de Kafra et de Yatir ont été pilonnés par l'artillerie israélienne.

Le 10 février 1998 :

- À 11 h 30, les communes de Lawaïza, de Mhlikh et la région située en bordure du Litani ont été bombardées par l'artillerie israélienne.

Le 11 février 1998 :

- À 13 h 15, les environs de la commune de Libbâya (Bekaa occidentale) ont été la cible de tirs d'artillerie intermittents.

Le 12 février 1998 :

- À 11 h 10, des avions militaires israéliens ont survolé, à basse altitude, la région de Nabatiyé, ainsi que les communes de Jinnata, de Yahfoufa et de Nobi Chit (Baâlbek). La défense antiaérienne a riposté.

Le 13 février 1998 :

- À 10 h 30, des avions ennemis ont survolé, à basse altitude, la région de Nabatiyé.
- Le même jour, à 15 h 30, l'artillerie israélienne a bombardé les alentours de la commune de Yatir où quelque 15 obus de calibres divers sont tombés.
- Le même jour, à 21 h 50, l'artillerie israélienne a bombardé les alentours de la commune de Kafr Man.

Le 14 février 1998 :

- À 23 heures, une roquette a atteint une habitation située dans la commune de Chihin (district de Tyr), faisant cinq blessés.
- Le même jour, la commune de Kafr Man a été la cible de tirs d'artillerie ennemis, qui ont essentiellement touché des zones résidentielles et endommagé de nombreuses habitations.
- Le même jour, à 11 h 45, l'artillerie israélienne a une nouvelle fois bombardé la commune de Kafr Man, prenant également pour cible la périphérie de Habbouch.

- Le même jour, à 12 h 40, l'artillerie israélienne a bombardé les alentours des communes de Arabsalim et de Houmîn al-Faouqa ainsi que la zone située le long du Zahrani et le pont de Habbouch, faisant un blessé.
- Le même jour, à 22 heures, l'artillerie israélienne a bombardé les alentours des communes de Majdal Silm, Bar'achît Haddatha, Ayta-al-Jabal, Kafra et Yatir.

Le 16 février 1998 :

- À 15 heures, des hommes appartenant à la milice du traître Antoine Lahad ont arrêté deux personnes originaires de la commune de Cha'ba (district de Hasbaya).
- Le même jour, à 10 h 30, l'artillerie israélienne a bombardé les alentours des communes de Majdal Silm, Khirbat Silm, Joumaïjima-Sawwana.
- Le même jour, à 14 h 10, des avions militaires israéliens ont survolé, à moyenne altitude, la ville et les camps de Saïda. La défense antiaérienne de l'armée libanaise a riposté.

Le 17 février 1998 :

- À 0 heure, l'artillerie israélienne a bombardé les environs de Nabatiyé-al-Faouqa ainsi que la zone située aux alentours d'une caserne désaffectée de l'armée libanaise.

Le 20 février 1998 :

- À 0 heure, l'artillerie israélienne a bombardé les environs de Zibqîn et de Jibal-al-Butm (district de Tyr).
- Le même jour, à 1 heure, un ressortissant palestinien a été blessé à la suite d'une opération de ratissage menée aux alentours de Jibal-al-Butm par un hélicoptère israélien.

Le 23 février 1998 :

- À 12 h 40, l'aviation militaire israélienne a survolé, à très haute altitude, le sud du Liban.
- Le même jour, à 17 h 25, des soldats israéliens et des hommes appartenant à la milice du traître Antoine Lahad, ont tiré plusieurs obus de mortier qui sont tombés dans la zone située en bordure de Nab'a-at-Tossa et aux environs de Mazra'at'Aqmata.
- Le même jour, à 18 h 50, des hélicoptères israéliens ont survolé, à des altitudes diverses, la mer Méditerranée ainsi que les régions de Tyr et de Tibnine.

Le 24 février 1998 :

- À 3 h 45, un hélicoptère israélien a tiré un missile en direction d'un véhicule civil qui circulait sur une route secondaire dans la commune de Majdal Silm.
- Le même jour, à 11 h 40, des hommes appartenant à la milice du traître Antoine Lahad, ont effectué, à l'aide d'armes de calibre moyen, des opérations de ratissage dans une zone dont le centre se trouvait à Tallat Annan.
- Le même jour, à 13 h 20, des forces israéliennes stationnées à Tumat Jezzine ont tiré trois obus en direction de Jabal Aïn-al-Tineh.
- Le même jour, à 13 h 20, des hommes appartenant à la milice du traître Antoine Lahad et stationnés à Zaffata ont tiré des obus de canon qui ont atteint les environs de la commune de Jiba' et Mazra'at Kafra.
- Le même jour, à 13 h 30, les mêmes miliciens, stationnés à Al-Zaffâta, ont tiré plusieurs obus de canon qui ont atteint les environs de Jiba' et de Mazra'at Kafra.
- Le même jour, à 16 h 5, ces mêmes miliciens ont interdit aux habitants des communes de Houla, Mays-al-Jabal, Blida et 'Aïtaroun, de sortir des zones libérées.
- Le même jour, à 20 h 35, un avion de reconnaissance israélien a survolé la région de Tyr à très haute altitude.
- Le même jour, à 21 h 30, une embarcation militaire israélienne qui se trouvait en pleine mer face à la côte de Qalila a tiré, à l'aide d'armes de calibres divers, plusieurs salves de coups de feu dans plusieurs directions.

Le 25 février 1998 :

- À 11 h 25, des avions de reconnaissance israéliens ont survolé, à très haute altitude, la région du sud.
- Le même jour, à 12 h 5, des soldats israéliens et des hommes appartenant à la milice d'Antoine Lahad qui étaient stationnés à Al-Chari'a, Kusarat-al-'Arrouch, Tal-Ya'coub, Tal-Sijid et Jabal Balât ont tiré plusieurs obus en direction de Mazra'at Aqmata de Wadi Bassil et de la zone située en bordure de Nab'-at-Tassa.
- Le même jour, à 13 h 35, l'aviation militaire israélienne a survolé Jabal Bir-al Dhahr.
- Le même jour, à 18 h 45, plusieurs coups de feu ont été tirés à partir d'une embarcation militaire israélienne qui se trouvait en pleine mer, face à la côte de Al-Mansouri.

- Le même jour, à 21 h 15, un avion de reconnaissance militaire israélien a survolé, à très haute altitude, la région de Tyr.
- Le même jour, à 21 h 45, un avion de reconnaissance israélien a survolé, à très haute altitude, la région de Tyr.
- Le même jour, à 1 heure, des éléments appartenant à la milice d'Antoine Lahad et stationnés à Tallat Sijid ont tiré un obus de mortier qui a atteint Mazra'at Aqmata.

Le 26 février 1998 :

- À 1 h 15, des soldats israéliens stationnés à Ksar-al-Arrouch ont tiré plusieurs obus de mortier qui ont atteint Mazra'at Aqmata.
- Le même jour, à 1 h 50, les forces d'occupation, qui étaient stationnées dans le secteur du Château de Beaufort ont lancé plusieurs bombes incandescentes au-dessus de la zone située en bordure du Litani, du côté de Zaoutar-al-Gharbiyé.
- Le même jour, à 5 heures, plusieurs salves de coups de feu ont été tirées à partir d'une embarcation militaire israélienne, qui se trouvait en pleine mer face à la côte de Al-Mansouri.
- Le même jour, à 6 h 15, des soldats israéliens et des hommes appartenant à la milice du traître Antoine Lahad, qui étaient stationnés à Tallak-al-Dabché ont tiré plusieurs obus qui ont atteint une caserne désaffectée de l'armée libanaise située à Nabatiyé.
- Le même jour, à 7 h 40, les forces d'occupation stationnées à Abou Qamha ont tiré 16 obus en direction de Jabal Bir-al-Dhahr.
- Le même jour, à 16 h 40, des soldats israéliens et des hommes appartenant à la milice du traître Antoine Lahad, qui étaient stationnés à Tal Ya'coub, Jabal Balât, Ksar-al-Arrouch et Tallat Sijid ont lancé des obus en direction des communes de Yatir, Jibal-al-Butm, Majdal Zoun, Al-Mansouri, Al-Izziyah, Zibqîn, Jargou, Arabsalim, Houmîn-al-Faouqa, Nab'-at-Tassa et Jabal-al-Rafi ainsi que sur les environs de Tallat Sijid.
- Le même jour, à 19 h 35, des hommes appartenant à la milice du traître Antoine Lahad ont ratissé un secteur dont le centre se trouvait à Dhahr-al-Machnaqa en utilisant des armes de calibre moyen.
- Le même jour, à 21 h 10, un avion de reconnaissance israélien a survolé, à très haute altitude, la région de Tyr.
- Le même jour, à 22 h 15, des hommes appartenant à la milice du traître Antoine Lahad qui étaient stationnés à Tallat Annan ont lancé des grenades à main en direction d'une zone voisine.

- Le même jour, à 22 h 50, l'aviation militaire israélienne a survolé, à très haute altitude, la région de Tyr.

Le 27 février 1998 :

- À 0 h 30, des hommes appartenant à la milice du traître Antoine Lahad ont ratissé un secteur dont le centre se trouvait à Tallat Roum en utilisant des armes de calibre moyen.
- Le même jour, à 4 heures, les occupants d'une embarcation militaire israélienne qui se trouvait en pleine mer, face à la côte de Qalila, ont tiré plusieurs coups de feu dans différentes directions.
- Le même jour, à 16 h 20, des soldats ennemis et des hommes appartenant à la milice du traître Antoine Lahad, qui étaient stationnés à Ksar-al-Arrouch et à Tallat Sijid ont tiré plusieurs obus de mortier qui ont atteint Mazra'at Aqmata.

Le 28 février 1998 :

- À 6 h 50, des hommes appartenant à la milice d'Antoine Lahad, qui étaient stationnés à Tallat Roum ont tiré plusieurs obus et coups de feu en direction d'Al-Mou'ita.
- Le même jour, à 7 h 40, des soldats ennemis stationnés à Tallat-al-Dabché ont tiré, en utilisant des armes de calibre moyen, plusieurs coups de feu en direction d'une caserne désaffectée de l'armée libanaise située à Nabatiyé.
- Le même jour, à 7 h 55, des soldats israéliens stationnés à Abou Qamba ont tiré des obus de direction de la zone de Iqlim-at-Tuffah.
- Le même jour, à 9 h 55, des hommes appartenant à la milice d'Antoine Lahad, stationnés à Tallat-al-Rouzlân et à Chqeif, ont tiré plusieurs obus qui ont atteint Jabal Safi.
- Le même jour, à 13 h 35, des hommes appartenant à la milice du traître Antoine Lahad, qui étaient stationnés à Aïn Qäniya ont tiré plusieurs coups de feu en direction de Wabi Maïmas.

Le Gouvernement libanais condamne vigoureusement et dans les termes les plus vifs la poursuite de l'occupation israélienne ainsi que les nouvelles attaques et agissements iniques dont vient d'être victime sa population civile et qui ont fait de nombreux blessés, tout en causant des dommages matériels considérables. Cette nouvelle série d'agressions, qui vient s'ajouter aux précédentes, constitue une violation flagrante de la souveraineté et de l'indépendance du Liban, de même qu'elle contrevient aux principes et aux règles de la Charte des Nations Unies et du droit international et porte atteinte aux droits fondamentaux de la personne.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de la cinquante-deuxième Assemblée générale au titre du point 37 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Samir MOUBARAK
